

1^{er} CONSEIL D'ECOLE

2024-2025

(Lundi 04 Novembre 2024)

Ecole des Petits Rats Blancs
25, route de Pont-Trambouze
42460 SEVELINGES
04 74 89 91 25
ce.0420839j@ac-lyon.fr

Présents : *M. Dominique Palluet (maire), Mme Marie-Paule Beaupertuit (municipalité), M. Cédric Fouilland (municipalité), Mme Estelle Lapierre (municipalité), Mme Marie-Laure Tissier (municipalité), Mme Maryse Corger (DDEN), Myriam Bretton (parent d'élèves), Mme Jennifer Desverchère (parent d'élèves), Mme Magali Dumontet-Philibert (parent d'élèves), Mme Carole Gasteuil (parent d'élèves), Mme Amandine Rambaud (parent d'élèves), Mme Nadine Plasse (ATSEM), Mme Marion Basset (enseignante), Mme Marion Méjean (enseignante) et M. Bertrand Boiron (directeur).*

Absents excusés : *M. Vincent Guillerm (Inspecteur de l'Education Nationale Roanne-Est), M. Tanguy Deletre (municipalité), Mme Aline Blanchard (parent d'élèves) et Mme Astrid Vial (enseignante).*

1) Présentation du rôle et des membres du conseil

L'ouverture d'une troisième classe a induit l'intégration d'un parent supplémentaire en tant que titulaire et un autre en tant que suppléant. Ainsi, la liste comprenait six noms cette année (3 titulaires + 3 suppléants). Suite aux élections des parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024, les parents élus titulaires sont Myriam BRETTON, Carole GASTEUIL et Amandine RAMBAUD. Aline BLANCHARD, Jennifer DESVERCHÈRE, Magali DUMONTET-PHILIBERT sont leurs suppléantes pour cette année scolaire 2024-2025.

40 parents sur 75 inscrits ont voté, soit un taux de participation de 53,3 %.

Le directeur d'école rappelle le fonctionnement de cette instance qui est amenée à se réunir trois fois par an, hors conseil d'école extraordinaire. Le directeur préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative (enseignants, Municipalité, représentants des parents d'élèves, Délégué Départemental de l'Education Nationale) et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Ainsi, le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- 1- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- 2- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- 3- Donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
 - a) Les **actions pédagogiques et éducatives** qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
 - b) L'utilisation des **moyens alloués** à l'école ;
 - c) Les conditions de bonne **intégration d'enfants handicapés** ;
 - d) Les **activités périscolaires** ;
 - e) La **restauration scolaire** ;
 - f) L'**hygiène scolaire** ;
 - g) La **protection et la sécurité des enfants** dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
 - h) Le respect et la mise en application des **valeurs et des principes de la République**.
- 4- Statue sur proposition de l'équipe enseignante pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

2) Présentation des adultes et des effectifs 2024/2025

L'ouverture d'une troisième classe pour cette rentrée scolaire 2024 a généré une nouvelle organisation dans la répartition des niveaux scolaires. Ainsi, Marion MÉJEAN est désormais l'enseignante des élèves de Maternelle uniquement (Toute Petite Section à Grande Section). Elle est accompagnée de Nadine PLASSE (ATSEM).

Les élèves de CP et de CE1 sont réunis dans la même classe avec Marion BASSET comme enseignante.

Enfin, Bertrand BOIRON a en charge la classe CE2-CM1-CM2. Astrid VIAL a la responsabilité de la classe chaque jeudi.

Anaïs DECHELETTE intervient également dans notre école comme Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH) auprès de deux élèves (classe maternelle et classe CE2-CM). De même, Laëtitia GABERT (AESH) a en charge deux élèves dans la classe CE2-CM).

Cette année, l'école a le plaisir d'accueillir Sheley GABERT en tant que service civique. Cette jeune personne intervient dans les trois classes au fil de la semaine, en prenant en charge de petits groupes d'élèves sous la responsabilité de l'enseignant(e) concerné(e). Elle est également amenée à gérer quelques tâches administratives. Le coût financier induit est pris en charge par l'Etat.

Du côté des effectifs, le nombre d'élèves présents à cette rentrée 2024 est légèrement supérieur aux prévisions d'effectifs. En effet, si 52 élèves avaient été comptabilisés dans les prévisions, nous avons eu le plaisir d'accueillir **55 élèves** le 2 septembre dernier. La répartition entre les trois classes est la suivante :

- **5 TPS** (dont 2 rentrées à venir), **4 PS, 6 MS, 6 GS** soit 21 élèves avec Marion MÉJEAN.
- **5 CP & 8 CE1** soit 13 élèves avec Marion BASSET.
- **5 CE2, 11 CM1, 5 CM2**, soit 21 élèves avec Bertrand BOIRON & Astrid VIAL.

3) Présentation et approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Loire. Aucun changement n'est apporté cette année.

Ce règlement est affiché sur le panneau de l'entrée (côté classes CP-CE-CM) et peut être consultable à tout moment. **Le conseil d'école valide**, pour cette année scolaire 2024-2025, **ce règlement intérieur**.

4) Projets pédagogiques 2024/2025

Ecole

☐ Un projet inter-classes sera proposé à tous nos élèves cette année. Dans le cadre du projet d'école annuel et de l'ouverture culturelle, les enseignants souhaitent faire découvrir le **chant choral** par la **création d'un spectacle musical**. Mme **Nora Strik**, professeur de chant (qui s'occupe notamment du groupe local des Sing'Ulières) mènera ce projet aux côtés des enseignants. Treize séances sont prévues entre le mois de mars et le mois de juin. Un spectacle sera proposé aux familles le jour de la kermesse (samedi 20 juin 2025).

☐ Au mois de septembre, le Ministère de l'Education Nationale a mis en place **des évaluations nationales** pour tous les niveaux du CP au CM2 (CP-CE1-CM1 l'an dernier). Ces évaluations portaient sur des compétences de français et de mathématiques. Les parents ont été informés des résultats de leur enfant début octobre. Des rendez-vous individuels ont eu lieu pour les familles qui le désiraient.

☐ Le vendredi 27 septembre après-midi, les trois classes de l'école ont participé à l'opération **Nettoyons la Nature** en parcourant les chemins du village (bourg, La Raison, Le Château et les abords de l'école). De multiples petits détritiques ont été découverts et ramassés : plastiques, bouteilles, papiers, etc. L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter offert par la Municipalité afin de remercier tous les enfants pour leur investissement dans la protection de la nature et de leur village.

☐ Mises en place depuis deux ans, les « **boîtes à jeux** » dans la cour de récréation rencontrent toujours un certain succès autant auprès des petits que des grands. Divers objets sont collectés auprès des familles (béquilles, pneus de vélos, clavier d'ordinateurs, téléphones, casseroles, ...). Les enfants se les approprient et les détournent pour des usages et jeux infinis. N'hésitez pas à apporter vos trouvailles, elles pourraient venir enrichir cette boîte à jeux. Le stock a régulièrement besoin d'être complété et renouvelé.

☐ À l'initiative de Marion Méjean et Marion Basset, un **petit-déjeuner anglais** a été organisé pour tous les élèves le vendredi 18 octobre, dans le cadre national de la **Semaine du Goût**. Les familles ont apporté les ingrédients nécessaires pour confectionner pancakes, pudding, œufs brouillés ou haricots blancs. Les élèves semblent avoir apprécié ce moment inédit, immergé quelques minutes dans l'esprit anglais (décorations, langue utilisée, etc.).

☐ Les trois classes se rendent chaque mardi matin à la **bibliothèque municipale**. Chaque élève peut repartir avec un à trois livres (selon son âge) qu'il ramène à la maison.

Classe Maternelle

☐ **Intervention de la Roannaise de l'Eau** : Lors de la matinée du 19 septembre, la Roannaise de l'Eau est intervenue en classe. L'animatrice a permis de découvrir, via un album et un grand poster, le trajet d'une goutte d'eau dans la nature. Les élèves ont pu également expérimenter la reconnaissance auditive de différents bruits d'eau (pluie, chasse d'eau, rivière...), expérimenter le transport de l'eau avec différents outils, plus ou moins efficaces (fourchette, cuillère, sopalin, éponge, verre...), le tri de différents objets après expérience (ça flotte/ça coule) ainsi que la fabrication d'un petit bateau.

☐ **Réseau de lecture d'albums** : Les élèves ont pu découvrir des histoires qui parlent de la difficulté et de la fierté de grandir, des histoires de doudous, de sucettes, de peurs surmontées, d'envie d'autonomie.

☐ **Arts visuels** : Élaboration d'un alphabet géant en papier mâché

☐ **Motricité** : Rondes et jeux dansés, jeux coopératifs, jeux d'orientation.

☐ **Journées USEP** :

- Sevelinges (accueil de Cuinzier et Ecoche) pour des activités athlétiques, le 11 avril 2025.

- Écoche (avec l'école de Cuinzier) pour des jeux d'escrime, le 09 mai 2025.

- Jarnosse (avec l'école de Cuinzier) pour une activité randonnée, le 20 juin 2025.

☐ **Ateliers cuisine mensuels** : « Brownie chocolat- courgette » en septembre, « pancakes » en octobre. À venir : « soupe d'automne » en novembre et « recette de Noël » en décembre.

☐ **Achat de matériels pédagogiques** : Cuisinière en bois, mur sonore interactif et petits porteurs. Achats financés par le Sou des écoles que je remercie vivement.

Classe CP-CE1

- Afin de commencer l'année dans la bonne humeur, nous avons débuté l'année par une **rentrée en musique** avec la chanson "*Une école pleine de couleurs*" de Pierre Chêne. L'idée était d'accueillir les nouveaux élèves en musique pour leur souhaiter la bienvenue et de marquer les élèves de manière positive pour bien démarrer l'année.
- Toujours dans cette même optique, nous avons fait le **défi du chamallow**, un défi coopératif qui consiste à faire la plus haute tour à l'aide de chamallows, de spaghettis et de scotch. Il faut donc parvenir à bien s'entendre dans l'équipe pour construire la plus haute tour. Pas facile de coopérer en début de CP/CE1 ! L'année scolaire nous y aidera.
- En **sport**, nous avons fait un cycle « courir, sauter, lancer ». Nous allons, en fin de cette semaine, débiter un cycle de lutte afin de nous préparer à la sortie USEP qui aura lieu fin janvier à Vougy.
- Lors des décloisonnements **en sciences**, nous avons travaillé sur l'électricité. À l'aide des malles Fibonacci (proposées par l'intermédiaire de la ludothèque), nous avons appris à faire un circuit en série et à utiliser un interrupteur.
- En **Anglais**, nous travaillons avec des chansons et des jeux sur différents thèmes.

Classe CE2-CM

▫ En **littérature**, la classe participe de nouveau au **concours littéraire** annuel proposé par les PEP 42, qui consiste à élire son livre préféré parmi cinq romans proposés. Ce projet permet de stimuler l'envie de lire, d'apprendre à donner son avis et défendre son point de vue face à ses camarades. De plus, chaque mardi, les élèves peuvent emprunter de nouveau des ouvrages à la bibliothèque municipale. L'objectif est de développer la lecture plaisir, les élèves sont libres de leurs choix et du nombre de livres empruntés (3 maximum).

Enfin, comme l'an dernier, les élèves de CM participeront au concours national de lecture à voix haute intitulé « **Les Petits Champions de la Lecture** ». Il s'agit pour les élèves de choisir un extrait de roman, de travailler sa lecture à voix haute puis de le présenter à la classe. Les élèves voteront pour le meilleur représentant de la classe qui participera, au printemps prochain, à une finale départementale.

▫ En **productions d'écrits** avec Astrid Vial, les élèves ont découvert le **code CHAMPION** qui leur permet de corriger leurs premiers jets. En effet, grâce à ces lettres et aux légendes associées, les élèves peuvent eux-mêmes comprendre leurs erreurs et les corriger.

▫ En **Education Morale et Civique**, une séquence autour du harcèlement aura lieu le jeudi 7 novembre et/ou vendredi 08 novembre, en lien avec la journée nationale de **lutte contre le harcèlement**. À cette occasion, les élèves du CE2 au CM2 se verront proposer de remplir une grille d'auto-évaluation anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école.

▫ En **EPS**, les élèves se sont exercés autour du lancer (vortex, frisbees, etc.) et le module s'est terminé autour d'un jeu collectif (la Volenta) pour lequel la gestion du lancer de Vortex est nécessaire. En cette période de novembre/décembre, les séances d'EPS seront consacrées à **l'acrosport**.

Guide pour te corriger

C	Conjugaison : Le verbe doit être accordé avec son sujet. Exemple : Elles mangent.
H	Homophones : J'évite les confusions. Exemples : a/à – son/sont – et/est – on/ont – ou/ou – mes/mais – ce/se – ces/ses – cet/cette
A	Accord du groupe nominal : J'accorde le nom et l'adjectif en genre et en nombre avec le déterminant. Exemple : Les petit <u>s</u> garçon <u>s</u> sont sage <u>s</u> .
M	Majuscule : Je n'oublie pas les majuscules des noms propres ou en début de phrase.
P	Ponctuation : Je n'oublie pas la ponctuation. Exemples : . ? ! , ;
I	Illisible : Je m'assure d'avoir écrit lisiblement.
O	Orthographe : Je fais attention à l'orthographe des mots. Je peux m'aider d'un dictionnaire. Exemple : un élap <u>e</u> → un chap <u>eu</u>
N	Néant : Il manque un mot. Ajoute-le.
S	Son : Je fais attention à bien écrire le son que j'entends. Exemple : un gré <u>ie</u> de chat → un d <u>o</u> ble de chat.



Durant cette année scolaire, la classe participera à plusieurs rencontres **USEP du secteur de Charlieu/Belmont**. Nous rencontrerons tout au long de l'année les écoles de Vougy, Charlieu et Pouilly-Sous-Charlieu autour de différentes thématiques sportives : handisport, Ultimate (frisbees) et course d'orientation.

La Communauté de Communes propose depuis l'an dernier de faciliter l'obtention du brevet « **Savoir rouler à vélo** ». Il s'agit de permettre aux élèves d'apprendre à rouler en toute sécurité. Le site internet ministériel indique que ce dispositif « *apprend aux enfants à se déplacer en vélo pour l'entrée au collège et ancre les réflexes d'aller vers une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge* ». Dans ce cadre, la classe profitera de 5 à 6 séances animées par le Vélo Club Roannais et pris en charge intégralement par la Communauté de Communes Charlieu-Belmont.

▫ En **Sciences**, la classe participera à un **projet annuel autour de la forêt et du bois**. Financé par la Communauté de Communes, ce dispositif vise à sensibiliser les élèves à la valorisation des forêts locales par une meilleure connaissance de sa gestion et de son exploitation. Mené par la Ligue de l'enseignement, la première partie de ce projet s'est déroulée le 4 octobre dernier dans le Bois de Joux (Le Cergne). Il s'agissait de **faire découvrir la forêt** aux élèves (traces d'animaux, différences entre une forêt dite « naturelle » et une parcelle plantée par l'Homme). Dans un second temps, Pierre-Alain Larue (Ligue de l'Enseignement) se rendra dans notre classe pour découvrir le travail dans la forêt, les produits du bois et les différentes utilisations du matériau « bois ». Une seconde sortie aura lieu au printemps auprès d'un **professionnel du bois** (menuisier, bûcheron, etc.). Enfin, fin juin, **une journée « bilan »** aura lieu au plan d'eau de Belmont avec les classes de CM1-CM2 du Cergne et de Saint-Denis-de-Cabanne (qui participent également à ce même projet cette année).

6) Fonctionnement de la garderie et de la restauration scolaire

Depuis la rentrée, lors des garderies du matin et du soir, **15 à 20 enfants** sont accueillis régulièrement. À midi, entre **21 et 26 repas** sont servis.

La garderie continue de bénéficier d'un **abonnement à la ludothèque** de Belmont-de-la-Loire afin d'emprunter différents jeux tous les deux mois.

7) Informations et questions diverses

▫ Notre école s'engagera dans la rédaction du nouveau projet d'école durant l'année 2025-2026. Ce projet définira les orientations de l'école pour les années à venir, dans le cadre des prescriptions ministérielles. La rédaction du projet se déroule en plusieurs étapes : **évaluation externe de l'école** (2024-2025), rédaction du projet d'école (2025-2026), vote du projet d'école (2026). Pour cette année, l'école est engagée dans la première étape : l'évaluation externe. Ce dispositif vise à objectiver les axes de réflexion pour le futur projet d'école. Pour cela, l'évaluation externe doit permettre de :

- Repérer les caractéristiques et les dynamiques de l'école
- Analyser l'école dans sa globalité en impliquant tous les acteurs et usagers
- Définir des orientations stratégiques pour consolider les réussites des élèves et la qualité de vie à l'école.

Cette évaluation n'est ni un contrôle, ni une certification, ni une évaluation des personnes, ni un classement. L'analyse des fonctionnements de l'école et de leurs effets, à partir des besoins des élèves et en considérant le temps de l'enfant, constitue le cœur de la démarche. L'écoute des acteurs (familles, municipalité) en est une modalité centrale.

☐ À l'instar de toutes les écoles du département, notre établissement participe au dispositif **pHARE** (*programme de lutte contre le harcèlement entre élèves*). Il s'agit d'un programme global de prévention du harcèlement. Il est déployé dans tout le système scolaire, de l'école élémentaire au lycée. D'abord testé dans quelques établissements, il a été généralisé aux écoles et collèges sur tout le territoire à la rentrée 2022, puis étendu aux lycées à la rentrée 2023. Il poursuit trois objectifs principaux :

- doter toutes les écoles et collèges d'un **plan de prévention** structuré et efficient,
- **sécuriser les équipes** pédagogiques en garantissant la traçabilité et la prévisibilité de l'action publique,
- et permettre la **création d'une communauté protectrice** formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement.

☐ Dans le cadre de la **sécurité à l'école**, les deux documents existants ont été mis à jour. Le premier intitulé « Risques Majeurs » reprend les réactions à avoir en cas d'incendie, d'inondations, ... Le second, intitulé « attentat-intrusion », est plus spécifique aux démarches à effectuer en cas d'attaque de l'école (fuir ou se cacher). Un exemplaire de chacun de ces documents a été transmis à la Mairie.

De plus, dans le cadre du **plan Vigipirate**, nous vous rappelons que les mesures suivantes restent toujours en application :

- Accueil à l'entrée des écoles assuré par un adulte (*assuré par un agent communal chaque matin et après-midi, l'accueil des élèves ayant lieu dans les classes*).
- Contrôle visuel des sacs possible.
- Vérification possible de l'identité des personnes étrangères à l'école.
- Limitation des attroupements aux abords de l'école.
- Interdiction de stationner aux abords de l'école.

☐ L'équipe enseignante **remercie la Municipalité** pour l'octroi d'une subvention de 500€ pour les trois classes dans le cadre du projet culturel de cette année autour de la création d'un spectacle musical. De même, nous remercions la Municipalité pour son financement, de nouveau, de l'adhésion à l'USEP de Charlieu-Belmont (rencontres sportives entre écoles).

Nous remercions également **M. Didier Desmarchelier** pour le don d'une table de tennis de table. Installé sous le préau, elle a apporté une nouvelle possibilité de jeux très appréciée depuis cette rentrée, durant les récréations.

Un grand merci est à apporter au **Sou des écoles** qui a accepté de prendre en charge la majorité des frais engendrés par le projet musical annuel (coût de 1 000 à 1 500€).

☐ Le **bureau du Sou des écoles** a formé un nouveau bureau en cette rentrée 2024. **Mylène PALLUET** en reste la **présidente**. Depuis cette rentrée, Mme Charlotte LEBRUN assure la vice-présidente. Mme Morgane DEPIERRE et Mme Marion MATRAY ont désormais en charge la responsabilité de secrétaire et vice-secrétaire de l'association. Lucie VEZANT reste en charge de la trésorerie.

☐ Le **spectacle de Noël** aura lieu le vendredi 13 décembre (soirée). Une **vente de brioches** sera organisée le jour de la marche de Sevelinges (dimanche 24 novembre) et une **buvette** sera proposée lors du marché de Noël (vendredi 6 décembre).

☐ Le **goûter intergénérationnel** aura lieu le mardi 08 avril après-midi.

Bertrand BOIRON

